

Greater common economic classification (GCEC) - conception of a reconciliation's nomenclature to built a long run time series

Buda, Rodolphe

Université de Paris 10, GAMA-MODEM

July 2003

Online at https://mpra.ub.uni-muenchen.de/34900/MPRA Paper No. 34900, posted 22 Nov 2011 01:01 UTC

Plus Grande Commune Nomenclature (PGCN) – Elaboration d'une nomenclature de réconciliation pour la constuction de séries longues

Rodolphe BUDA, GAMA-MODEM, Université de Paris 10

Juillet 2003

RÉSUMÉ

Une nomenclature d'activités est une partition de l'activité économique destinée à la décrire le plus fidèlement. C'est pourquoi, il est parfois nécessaire d'en changer. Il n'existe en général pas de passage de l'ancienne à la nouvelle nomenclature, ce qui nuit à la construction de séries longues. Ce papier montre comment nous avons élaboré la Plus Grande Commune Nomenclature (PGCN) à partir de deux nomenclatures de l'INSÉÉ (la NAP39 et la NES36).

MOTS-CLÉS: Comptabilité nationale, Nomenclatures, Activité économique

SUMMARY

An economic classification is a partition of the economy which must describe it. When description is bad, why we have to change this classification. It become difficult to built long run time series data, because we cant link data between old and new classification. This paper presents our method to built the Greater Common Economic Classification (GCEC) from two INSEE's classification (NAP and NES).

KEY-WORDS: National account, Economic classification, Economy

JEL Classification: C82

"On peut très exactement définir l'INDUSTRIE comme la transformation continue, sur une GRANDE échelle, de matières premières en produits transportables. [...] ce sont cette continuité du processus et cet aspect transportable du produit qui constitue la nature même de l'industrie [...] ". Colin G.CLARK, The Condition of Economic Progress, 1940, (trad., 1960, A.MORIN-RAMBERT, Les conditions du progrès économique, Paris, PUF).

L'élaboration d'une nomenclature d'activités est une tâche délicate, puisqu'il s'agit de proposer une partition exhaustive de l'activité tout en essayant de ne pas gommer certains traits caractéristiques de l'économie ainsi décrite. En ce qui nous concerne, il ne s'agissait pas à proprement parler de créer une nomenclature ex nihilo, mais de concevoir une nomenclature intermédiaire entre la NAP (39 branches) et la NES (36 branches) ¹. En effet, il n'existe pas de clé de passage de l'une vers l'autre. Dans un premier temps, nous ferons un petit rappel historique, tant d'un point de vue théorique qu'empirique en nous focalisant sur la pratique française. Puis nous exposerons la mise en correspondance des deux nomenclatures qui nous a permis d'aboutir à NOM13, qui est la Plus Grande Commune Nomenclature entre NAP39 et NES36.

1 - Brefs rappels historiques au sujet des nomenclatures

On ne peut évoquer la conception d'une "nouvelle nomenclature d'activités" sans évoquer les enjeux théoriques soujaçants. Après un bref exposé théorique, nous aborderons la pratique française en matière de nomenclatures.

1.1 - Considérations théoriques

Après les célèbres travaux pionniers de C.CLARK, une typologie s'est imposée pour décrire l'activité économique, mais les bouleverments en matière de modes de production ont altéré la pertinence des classifications d'activités.

a) Les travaux pionniers

Les essais de typologie de l'activité économique reposent sur des fondements théoriques depuis la publication de C.CLARK (1951), mais surtout - ce qui est moins connu - depuis ceux de A.FISHER (1934), où l'auteur tentait de proposer une classification de la population active ².

b) La typologie en trois secteurs

"Le secteur primaire : agriculture, pêche ainsi que toutes les activités qui exploitent directement des ressources naturelles. Le secteur secondaire : transformation continue, sur une grande échelle, des matières premières en produits transportables (ce qui élimine l'artisanat, activité non continue, et la construction, dont le produit n'est pas transportable). Le secteur tertiaire : production de services immatériels (tels que les services comme le commerce, l'éducation, l'administration publique, les transports

^{1. -} Pour construire une série longue d'emploi régional annuel à partir des publications de B.BELLOC B., N.MARC & O.MARCHAND (Emploi salarié par région du 31.12.67 au 31.12.84 - Rétropolations fondées sur les résultats du recensement de 1982 en France métropolitaine, Paris, INSEE, Coll.INSEE-D, N°112, 1986, 269 p.), M.TOMASINI (L'emploi régional et sectoriel de 1974 à 1991, Paris, INSEE, Coll.INSEE-Résultats, Emploi-revenus, N°43-44, 1993, 251 p.) et B.DOGUET (L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2000, Paris, INSEE, Coll.INSEE-Résultats, Société, N°11, 2002, 12 p. + CD-ROM). Les deux premières publications proposent des comptes en NAP39 alors que la dernière propose des comptes en NES36.

^{2. -} Comme l'ont souligné A.S.BAILLY & D.MAILLAT (1988, pp.5-27). Toutefois, "Historiquement en France, la première nomenclature mise en place fut celle des Physiocrates (1788) - M. de Tolosan - tournée vers l'origine des matières premières intervenant dans la production manufacturière. Dès 1833 puis en 1861 ce découpage est contesté, non seulement parce qu'il ne permet pas un partitionnement satisfaisant de l'activité économique (une matière première permet de fabriquer dix produits, inversement, dix matières premières peuvent entrer dans la fabrication d'un seul produit), mais également parce les industriels se sont révélés demandeurs d'informations détaillées sur les activités et produits que les nomenclatures agrégées ne fournissaient pas. En 1895 Lucien MARCH propose d'élaborer une nomenclature à partir du dépouillement d'enquêtes, mais dans la pratique, le mélange d'activités collectives et individuelle en rend contestable l'application." (B.GUIBERT et al., 1971).

etc.), auxquels s'ajoutent la construction et certaines activités artisanales (par ex. la boulangerie artisanale)." (précisé en substance par C.CLARK, op.cit.)

TABLEAU N°1 - Nomenclature d'activité de l'Ecole de Lausanne

1 - FABRICATION 1.1 - Ressources physiques 1.2 - Bâtiment, génie civil 1.3 - Biens manufacturés 2 - CIRCULATION 2.1 - Flux physiques et de personnes 2.2 - Flux d'informations 2.3 - Flux financiers 3 - DISTRIBUTION 3.1 - Distribution individuelle 3.2 - Distribution collective 4 - RÉGULATION 4.1 - Régulation publique 4.2 - Régulation privée 4.3 - Régulation internationale

Mais l'évolution de ces trois secteurs (la tertiarisation de l'activité économique concommittante avec la baisse du secteur primaire) et davantage encore, le manque d'homogénéité des groupes de cette classification, plus particulièrement le secteur tertiaire (en termes de composition de la fonction de production, et en termes de commercialisation) ont progressivement rendu cette typologie peu pertinente. Plusieurs auteurs ont proposé des "aménagements" du secteur tertaire. ACRES (1973) propose un découpage fonctionnel basé sur un schéma marxien de production-reproduction-circulation: fonction de distribution, fonction de circulation et fonction de reproduction. Cette approche est complétée en termes de filières par A.VALEYRE (1980) enrichissant le mécanisme du chaînon production-consommation. M.BRAIBANT (1982) dissocie les services rendus aux particuliers de ceux rendus aux entreprises. La question prend une dimension "spatiale" avec les contributions de V.FUCHS (1968) puis de M.POLÈSE (1974) lesquels proposent un découpage entre activités "motrices" (exportatrices) et activités "secondaires" - reprenant ainsi le schéma de la "Théorie de la Base". Enfin la dimension "informationnelle" et "organisationnelle" de certaines activités, conduit certains auteurs à se poser la question de l'existence d'un secteur quaternaire 4.

c) Éclatement fonctionnel et éclatement des typologies

La principale difficulté liée à l'élaboration d'une typologie de l'activité économique vient du fait qu'il faut intéger à la fois la production réalisée par les entreprises, mais également les services liés ⁵ et l'organisation même de la firme. La recherche d'externalités positives conduit les firmes à externaliser tout ou partie de certaines de leurs fonctions. Avec la mondialistation, la division du travail se développe de manière fonctionnelle. Il faut également tenir compte de l'évolution des modes de production lesquels

^{3. -} F.PERROUX développa quant à lui cette notion en la centrant sur l'industrie (*L'Économie du XXè Siècle*, Paris, PUF, 1969).

^{4. - &}quot;Il faut bien se persuader, en effet, que le quaternaire, parfois mal nommé tertiaire supérieur, (banques, informatiques, conseillers d'entreprises) par lequel nos villes achèvent de grandir, n'est pas le complément d'une sorte de bric-à-brac appelé tertiaire (transport, commerce, secteur publicitaire), mais bien le prolongement du secondaire, où il s'insère souvent et dont il accroît la productivité." J.R.BOUDEVILLE (1972). Citons également A.BRENDER et al. (1980) pour qui le quaternaire pourrait peut être nous conduire à une révolution économique. Cette difficulté est au coeur du travail des économistes chargés d'élaborer les nouvelles nomenclatures (M.BOËDA, 2001, pp.129-36).

^{5. -} On parle de continuum logique biens-services (A.S.BAILLY & D.MAILLAT, p.25).

font apparaître des tâches à caractère industriel et d'autres à caractère tertiaire ⁶. c'est finalement une nomenclature en deux dimensions (activités et fonctions) que retiennent A.S.BAILLY et al. (1987).

1.2 - Les nomenclatures en France

a) Définition de la nomenclature

Le problème de description auquel renvoie la nomenclature est celui de l'exhaustivité des classes choisies ⁷. Juridiquement la nomenclature centrale de référence comporte une nomenclature d'activités et une nomenclature de produits. Il existe deux niveaux de détails : 1° - celle codée sur 2 chiffres qui présente environ 100 catégories et, 2° - celle codée sur 4 chiffres qui présente 650 postes ⁸.

"Une nomenclature est une liste de catégories, comportant soit un, soit plusieurs niveaux de détails, utilisé pour structurer l'information dans un domaine déterminé; elle permet le classement d'objets concrets ou abstraits en fonction de certains objectifs, et sous l'angle de certaines de leurs caractéristiques. Elle se présente matériellement, à chaque niveau, comme une liste d'intitulés, généralement précédés d'un indicatif en code." (P.LESTANG, op.cit).

On distingue alors, les nomenclatures d'activités - dans ces comptes nationaux, l'INSEE utilise des regroupements de nomenclatures, les niveaux 15 et 40 (resp.) qui comportent, pour éviter les confusions, des codes spécifiques. Les codes du niveau 15 sont précédés de la lettre U tandis que ceux du niveau 40 sont précédés de la lettre T. L'ONU utilise une nomenclature à 4 niveaux différents de 9 à 160 catégories, tandis que la Communauté européenne utilise une nomenclature à 5 niveaux différents ; des nomenclatures de produits - Il en existe davantage que les nomenclatures d'activités, dans la mesure où interviennent également, les Douanes et les Transporteurs. Jusqu'en 1973, les correspondances entre nomenclatures produits et nomenclatures activités étaient difficiles à établir. D'importants travaux d'harmonisation des nomenclatures ont été effectués à l'échelle internationale.

b) Nomenclatures françaises et harmonisation

En France, afin d'assurer la cohérence entre nomenclatures, l'INSEE a développé la NODEP (NOmenclature DEtaillé de Produits). Afin de compléter le dispositif, des correspondances ont été faites au moyen des enquêtes "Branches" dont le niveau de détail était plus fin, et en recourant à la NGP des statistiques du commerce extérieur, qui comportait 10000 produits. La NODEP a été modifiée en fonction de ces statistiques plus fines.

Principes d'élaboration - Trois principes de construction de nomenclature ont été retenus :

- 1° les rubriques doivent avoir des poids économiques suffisamment voisins (pour éviter que les producteurs de statistiques fassent d'eux-mêmes des regroupements inexploitables ensuite par comparaison);
 - 2° homogénéité technico-économique (pour isoler des familles de techniques de produits);
 - 3° correspondances internationales (entre la NODEP et la CTCI à trois chiffres).

Chaque échelon dispose d'un système de nomenclature (échelon national, communautaire et international) si bien qu'il a été nécessaire d'élaborer un système commun pour tous les pays - le SH : Système Harmonisé. Ce système a été conçu pour faire converger progressivement tous les systèmes nationaux vers un système commun (voire unique).

2 - ÉLABORATION D'UNE NOMENCLATURE DE RÉCONCILIATION

2.1 - Description de la démarche

^{6. -} M.BOËDA (2001) invoque également les difficultés d'élaboéréation des nouvelles nomenclatures liées aux combinaison de produits. Par exemple, la vente d'ordinateur accompagnée du service de maintenance.

^{7. -} Ce paragraphe est tiré de P.LESTANG (1982).

^{8. -} À propos de la NAP, voir NAP (1973); à propos de la NAF, voir NAF (1992); enfin à propos de la NES, voir INSEE (1995).

La nomenclature de travail dans laquelle nous pouvions ranger nos séries chronologiques, ne pouvait être ni la NES16 ni la NAP12 - et a fortiori pas davantage les NAP39 et NES36 - Nous avons donc essayé de proposer une nomenclature agrégée de même niveau que les NAP12 et NES16 en maintenant les logiques des branches et une certaine continuité. A partir des nomenclatures de l'INSEE NAP39 et NES36 (resp.) qui se désagrègent en NAP12 et NES16 (resp.), nous avons recombiné les différentes branches.

TABLEAU N°2 - Mise en correspondance de la NES et de la NAP

NES36 -> NES16	NES36 -> NOM13	NAP39 -> NOM13	NAP39 -> NAP12
AGR.SYLV.PEC.	AGRICULTURE	AGRICULTURE	AGRICULTURE
AO AGRI.SYL.PEC.	AO AGRI.SYL.PEC.	01 AGRI.SYL.PEC.	01 AGRI.SYL.PEC.
IND.AGRO.ALI.	IND.AGRO.ALI.	IND.AGRO.ALI.	IND.AGRO.ALI.
BO IND.AGRO.ALI.	BO IND.AGRO.ALI.	02 VIANDE & LAIT 03 AUT.PROD.ALI.	02 VIANDE & LAIT 03 AUT.PROD.ALI.
IND.B.CONSOM.	IND.B.CONSOM.	IND.B.CONSOM.	ENERGIE
C1 HABIL. & CUIR C2 ED.IMPR.REPO.	C1 HABIL. & CUIR C2 ED.IMPR.REPO.	12 PARACHI.PHAR.	04 COMBU.MI.SOL.
C3 PH.PARF.ENTR. C4 EQUIPEM.FOYER	C3 PH.PARF.ENTR. C4 EQUIPEM.FOYER	-B EQUIPEM.MENA. 18 TEXTILE HABI.	05 PETROLE & GAZ 06 ELEC.GAZ.EAU.
INDUS.AUTOMO.	IND.B.EQUIPE.	19 CUIR CHAUSSU. 22 IMP.PRE.EDIT.	IND.B.INTERM.
DO INDUS.AUTOMO.	DO INDUS.AUTOMO. E1 NAV.AERO.FER.	IND.B.EQUIPE.	07 FER.PREM.TRS.
IND.B.EQUIPE.	E2 IND.MECANIQU.	14 CONSTRU.MECA.	08 FER.DEUX.TRS. 09 MAT.CONSTRUC.
E1 NAV.AERO.FER.	E3 IND.ELECTRIQ. F6 ELEC.ELECTON.	-A CONSTRU.ELEC. 16 M.TRANS.TERR.	10 INDUSTR.VERRE 11 FIB.ART.SYNT.
E2 IND.MECANIQU. E3 IND.ELECTRIQ.	IND.B.INTERM.	17 NAV.AERO.ARM.	13 FOND.TRA.MET. 21 PAPIER CARTON
IND.B.INTERM.	F1 PROD.MINERAUX	IND.B.INTERM.	23 CAOUT.PLASTI.
	F2 INDUSTR.TEXT.	07 FER.PREM.TRS.	IND.B.EQUIPE.
F1 PROD.MINERAUX F2 INDUSTR.TEXT.	F3 IND.BOIS.PAP F4 CHI.CAOU.PLA.	08 FER.DEUX.TRS. 09 MAT.CONSTRUC.	14 CONSTRU.MECA.
F3 IND.BOIS.PAP F4 CHI.CAOU.PLA.	F5 METALLURGIE	10 INDUSTR.VERRE 11 FIB.ART.SYNT.	-A CONSTRU.ELECB EQUIPEM.MENA.
F5 METALLURGIE	ENERGIE	13 FOND.TRA.MET.	16 M.TRANS.TERR.
F6 ELEC.ELECTON.	G1 COMBU.CARBUR.	20 BOIS & MEUBL. 21 PAPIER CARTON	17 NAV.AERO.ARM.
ENERGIE	G2 EAU.GAZ.ELEC.	23 CAOUT.PLASTI.	IND.B.CONSOM.
G1 COMBU.CARBUR. G2 EAU.GAZ.ELEC.	CONSTRUCTION	ENERGIE	12 PARACHI.PHAR. 18 TEXTILE HABI.
	HO CONSTRUCTION	04 COMBU.MI.SOL.	19 CUIR CHAUSSU. 20 BOIS & MEUBL.
CONSTRUCTION	COMMERCE	05 PETROLE & GAZ 06 ELEC.GAZ.EAU.	20 BUIS & MEUBL. 22 IMP.PRE.EDIT.
HO CONSTRUCTION	J1 COM.REP.AUTO.	CONSTRUCTION	BATIMENT
COMMERCE	J2 GROS.INTERME. J3 DETAIL.REPAR.	24 BATI.GEN.CIV.	24 BATI.GEN.CIV.
J1 COM.REP.AUTO. J2 GROS.INTERME. J3 DETAIL.REPAR.	ACTIV.FINANC.	COMMERCE	COMMERCE
TRANSPORTS	LO ACTIV.FINANC.	25 COM.GROS.ALI. 26 COM.GRO.NALI.	25 COM.GROS.ALI. 26 COM.GRO.NALI.
	TRANS.TELECO.	27 COM.DETA.ALI.	27 COM.DETA.ALI.
KO TRANSPORTS	KO TRANSPORTS	28 COM.DER.NALI. 29 REP.COM.AUTO.	28 COM.DER.NALI.
ACTIV.FINANC.	N1 POST.TELECOM.	ACT.FIN.IMMO.	TRANS.TELECO.
LO ACTIV.FINANC. ACTIV.IMMOBI.	SER.AUX.ENTR. N2 CONSEIL.ASSI.	35 LOC.C-B.IMMO. 36 ASSURANCES	31 TRANSPORTS 32 TELECOM.POST.
MO ACTIV.IMMOBI.	N3 SERV.OPERATI. N4 RECHERCH.DEV.	37 ORGANI.FINAN.	SER.MARCHANDS
SER.AUX.ENTR.	SER.AUX.PART.	TRANS.TELECO.	29 REP.COM.AUTO. 30 HOT.CAF.REST.
N1 POST.TELECOM.	MO ACTIV.IMMOBI.	31 TRANSPORTS 32 TELECOM.POST.	33 SER.MAR.ENTR. 34 SER.MAR.PART.
N2 CONSEIL.ASSI.	P1 HOTELS.RESTA.	32 IELECUM.PUSI.	04 DER.MAR.PARI.
N3 SERV.OPERATI. N4 RECHERCH.DEV.	P2 ACT.CULT.SPO. P3 SERV.PERSONN.	SER.AUX.ENTR.	INSTI.FINANC.
	SER.NON MARC.	33 SER.MAR.ENTR.	35 LOC.C-B.IMMO. 36 ASSURANCES
		SER.AUX.PART.	37 ORGANI.FINAN.
P1 HOTELS.RESTA. P2 ACT.CULT.SPO.	Q1 EDUCATION Q2 SANT.ACT.SOC.	30 HOT.CAF.REST.	SER.NON MARC.
P3 SERV.PERSONN.	R1 ADMIN.PUBLIQ. R2 ACT.ASSOCIAT.	34 SER.MAR.PART.	38 SER.NON.MARC.
ED.SAN.AC.SO.	MOI.MODOUTAI.	SER.NON MARC.	TO DESCRIPTION TIME.
Q1 EDUCATION Q2 SANT.ACT.SOC.		38 SER.NON MARC.	
ADMINISTRATI.			
R1 ADMIN.PUBLIQ. R2 ACT.ASSOCIAT.			

2.2 - Exposé des résultats

Le résultat que nous avons obtenu est une nomenclature en 13 branches (NOM13) qui n'est certes pas la panacée ⁹ mais conserve une certaine cohérence dans la description de l'activité économique sans perte excessive en précision.

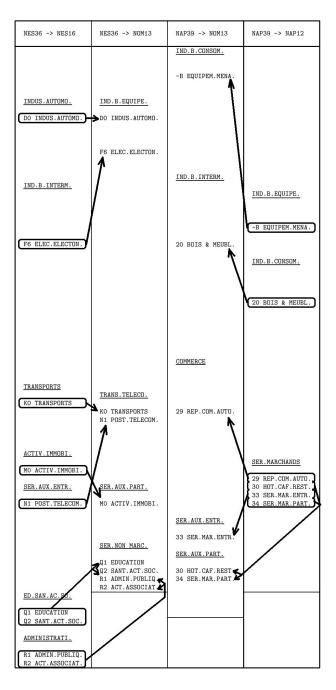


Fig.1 - Tableau de passage des NES36 et NAP39 vers la NOM13

^{9. -} Nous aimerions remercier ici Monsieur Michel BOËDA, qui a bien voulu contrôler rapidement la cohérence de notre nouvelle nomenclature. Naturellement, la responsabilité de Monsieur BOËDA n'est nullement engagée, et reste nôtre quant aux imperfections.

Les changements sont les suivants :

- 1° Les branches "Agriculture" et "Industries agro-alimentaires" des NES16 et NAP12 restent inchangées dans NOM13.
- 2° En ce qui concerne "Industries des biens de consommation", celle du NES16 reste inchangée dans NOM13, mais il y a des modifications pour NAP12. En effet, la branche "15B Equipement ménager" quittent "Industries des biens d'équipement" pour y être rattachée et la branche "20 Bois et meubles" est désormais rattachée aux "Industries des biens intermédiaires".
- 3° La NES16 a créé la branche "Automobile", mais celle-ci a dû être rattachée aux "Industries des biens d'équipement" faute de pouvoir la distinguer des activités ferroviaires dans la branche "16 Matériel de transport terrestre" de la NAP12.
- 4° Par ailleurs, la branche "F6 Electricité électronique" a été rattachée aux "Industries des biens d'équipement" pour assurer une certaine continuité avec la NAP12.
- 5° Les branches "Energie" et "Construction" ("Bâtiment et génie civil") des NES16 et NAP12 sont restées inchangées dans NOM13.
- 6° Nous avons adopté la logique de la branche "Commerce" du NES16, donc inchangée dans NOM13, en modifiant la branche "Commerce" du NAP12. Nous avons rattaché la branche "29 Réparation et commerce automobile" à cette dernière en la dissociant de la branche "Services marchands".
- 7° Pour assurer une certaine continuité mais aussi une certaine homogénéité, nous avons regroupé de nouveau "K0 Transports" avec "N1 Postes et télécommunications" dissociées dans la NES16.
- 8° "Activités financières" de la NES16 et "Institutions financières" de la NAP12 sont maintenues dans la NOM13. En revanche les "Activités immobilières" de la NES16 sont regroupées avec les "Services marchands aux particuliers" par souci de continuité. La NES16 a dissocié les services marchands aux entreprises de ceux accordés aux particuliers. Nous avons en effet conservé la logique de dissociation des services marchands selon qu'ils sont rendus aux particuliers ou aux entreprises.
- 9° A l'exception de "N1 Postes et télécommunications" qui basculent dans "Transports et télécommunication" dans la NOM13. En plus de perdre la réparation automobile Cf.Supra -, la branche "Services marchands" de la NAP12 est donc sérieusement éclatée dans la NOM13.
- 10° Enfin, la richesse de désagrégation des services non marchands de la NES16 par souci de continuité avec la NAP12, n'a pu être conservée. Ainsi les branches "Education santé action sociale" et "Administration" sont rassemblées, dans notre NOM13, dans une branche "Services non marchands" très frutre, mais conforme à celle de la NAP12.

TABLEAU N°3 - Poids des secteurs dans les nomenclatures

	NAP12	NES16	NOM13
AGRICULTURE	8,5%	6,5%	7,5%
INDUSTRIE	41,5%	37,5%	40,0%
SERVICES	50,0%	56,0%	53,5%

Au terme de notre travail, nous constatons bien sûr une perte de précision due au passage de 39 positions à 13. Mais le nombre de classes de la NOM13 est intermédiaire entre la NES16 et la NAP12, de même que les poids des secteurs agriculture, industrie et services ont des valeurs intermédiaires de ceux des NES16 et NAP12 - voir tableau. Enfin notre nomenclature présente un degré de désagrégation approximativement double de celui de la nomenclature de l'emploi non salarié, ce qui devrait là encore permettre des comparaisons plus rapide.

TABLEAU N°4 - Description de la nomenclature de réconciliation NAP-NES

NOM13 - NOMENCLATURE DE RÉCONCILIATION (GAMA)						
RANGS	ACRONYMES	ABRÉVIATIONS	CODES	TITRES		
1	AGRICULTURE	AGR	01	AGRICULTURE		
2	IND.AGRO.ALI.	IAA	02	INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES		
3	IND.B.CONSOM.	IBC	03	INDUSTRIES DES BIENS DE CONSOMMATION		
4	IND.B.ÉQUIPE.	IBE	04	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT		
5	IND.B.INTERM.	IBI	05	INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES		
6	ÉNERGIE	ENE	06	ÉNERGIE		
7	CONSTRUCTION	CON	07	CONSTRUCTION		
8	COMMERCE	COM	08	COMMERCE		
9	ACTIV.FINANC.	FIM	09	ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
10	TRANS.TÉLÉCO.	TTE	10	TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS		
11	SER.AUX.ENTR.	SEN	11	SERVICES AUX ENTREPRISES		
12	SER.AUX.PART.	SPA	12	SERVICES AUX PARTICULIERS		
13	SER.NON MARC.	SNM	13	SERVICES NON MARCHANDS		

3 - CONCLUSION

L'élaboration d'une nomenclature est un travail tout à la fois empirique et théorique ¹⁰ (Cf.Supra). "La construction d'une nomenclature procède de la combinaison de démarches en compréhension (c'est-à-dire par la spécification des propriétés communes aux individus) et en extension (c'est-à-dire par énumération exhaustive des individus désignés par catégories)." (B.GUIBERT et al., 1971). Un travail en profondeur auraît consisté à constituer des branches à partir de données individuelles telles que celles des fichiers SIRENE tout en respectant les conditions de constitution d'une branche ¹¹. Un tel travail a été effectué par M.BOËDA & D.FRANCOZ (1993) pour le passage de la NAP vers la NAF. Mais telle n'était pas notre ambition.

^{10. -} La "rigidité" des typologies conçues par les comptables nationaux, rend non seulement impossible tout passage d'une nomenclature à une autre, mais oblige parfois à pratiquer des entorses à la théorie (J.M.JEANNENEY & S.QUIERS-VALETTE, 1968, pp.75-79).

^{11. -} A savoir : 1° - Autonomisation d'un produit ou d'une famille de produits, 2° - intensité des relations de complémentarité ou de concurrence entre producteurs et, 3° - existence et d'institutions professionnelles influentes (F.EYMARD-DUVERNAY & D.BONY, 1982).

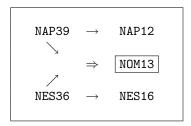


Fig.2 - NOM13 : Plus Grande Commune Nomenclature de NAP39 et NES36

Il ne s'agissait pour nous que d'élaborer une nomenclature de transition NAF-NES ¹². C'est-à-dire la Plus Grande Commune Nomenclature (PGCN) entre la NAP et la NES. Le mode de construction des deux nomenclatures de l'INSÉÉ nous a sérieusement aidé dans notre travail. Il n'y avait pas de divergence doctrinale ou théorique entre les deux modes de construction et une relative continuité demeurait malgré tout entre la NAP et la NES. Nous disposons désormais d'une nomenclature (NOM13) permettant de constituer des séries longues à partir de séries en NAP36 et en NES36.

4 - RÉFÉRENCES

ACRES, (1973), "La formation des activités tertiaires", Questions à Société tertaire, TRP, N°45, pp.115-52.

BAILLY A.S., BOULIANNE L., MAILLAT D., METTAN N., REY M., (1987), Nouvelles articulations des systèmes de production et rôle des services : une analyse comparative internationale et interrégionale, Lausanne, CEAT.

BAILLY A.S., MAILLAT D., (1988), Le secteur tertiaire en question, Paris, Economica, 141 p.

BOËDA M., (2001), "De la cohérence de la production dans les classifications d'activités et de produits en comptabilité nationale", E.ARCHAMBAULT & M.BOËDA (EDS), Comptabilité nationale - nouveau système et patrimoines, Paris, Economica, pp.111-37.

BOËDA M., FRANCOZ D., (1993), "NACE et NAF : un regard neuf sur les activités des entreprises", Le Courrier des statistiques, N° 67-68, pp.11-15.

BOUDEVILLE J.R., (1972), Aménagement du territoire et polarisation, Paris, Ed.M.-Th.Génin, 279 p.

BOURNAY J., LAGUERRE G., (2001), "La rétropolation des comptes nationaux français en base 95", E.ARCHAMBAULT & M.BOËDA (EDS), Comptabilité nationale - nouveau système et patrimoines, Paris, Economica, pp.311-23.

BRAIBANT M., (1982), "Le tertiaire insaisissable?", Économie et statistiques, N°146, pp.3-17.

BRENDER A., CHEVALLIER A., PISANI-FERRY J., (1980), Etats-Unis: croissance, crise et changement technique dans une économie tertiaire, Paris, La Documentation Française.

CLARK C., (1951), The Condition of the Economic Progress, London, MacMillan.

EYMARD-DUVERNAY F., BONY D., (1982), "Cohérence de la branche et diversité des entreprises", Économie et statistiques, N°144, mai.

FISCHER A., (1934), "The Crash of Progress and Security", Economic Record, London, (trad. Progrès économique et sécurité sociale, Paris, Libraire de Médicis, 1947).

FUCHS V., (1968), The Service Economy, New York, Columbia UP.

GUIBERT B., LAGANIER J., VOLLE M., (1971), "Essai sur les nomenclatures industrielles", Économie et statistique, $N^{\circ}20$, fév.

INSEE, (1995), Bulletin mensuel de statistiques, N°9, pp.131-37.

JEANNENEY J.M., QUIERS-VALETTE S., (1968), Essai d'une comptabilité inter-régionale pour 1954 - Tome 1, les résultats, Paris, A.Colin, Coll.Recherches sur l'économie française, 184 p.

LESTANG P., (1982), "Les nomenclatures de produits et d'activités situation actuelle et travaux en cours", Le Courrier des statistiques, N°21, jan., pp.33-38.

NOMENCLATURES D'ACTIVITÉS ET DE PRODUITS, (1992), Nomenclatures d'activités (NAF) et de Produits (CPF), Journal officiel, 413 p.

NAP, (1973), Nomenclatures d'activités et de produits, Paris, Journal Officiel, N°1402-I.

POLÈSE M., (1974), "Le secteur tertiaire et le développement économique régional", L'actualité économique, N°50(4), pp.479-90.

^{12. -} Rappelons qu'en ce qui concerne le passage NAP-NAF, il n'existe pas de tableau de passage, et il n'en existera probablement jamais. Une diquette pour PC *Table de comptage NAP-NAF* a bien été éditée à partir des fichiers SIRENE, mais il ne s'agissait pas à proprement parler d'une table de passage.

ANNEXE - NOMENCLATURES NAP12 ET NES16

TABLEAU $\mathrm{N}^{\circ}5$ - Description des nomenclatures de l'INSEE

NAP12 - NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS ET DE PRODUITS (INSÉÉ)				
RANGS	ACRONYMES	ABRÉVIATIONS	CODES	TITRES
1	AGRICULTURE	AGR	U01	AGRICULTURE
2	IND.AGRO.ALI.	IAA	U02	INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES
3	ÉNERGIE	ENE	U03	ÉNERGIE
4	IND.B.INTERM.	IBI	U04	INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES
5	IND.B.ÉQUIPE.	IBE	U05	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT
6	IND.B.CONSOM.	IBC	U06	INDUSTRIES DES BIENS DE CONSOMMATION
7	BÂTIMENT	BAT	U07	BÂTIMENT
8	COMMERCE	COM	U08	COMMERCE
9	TRANS.TÉLÉCO.	TTC	U09	TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
10	SER.MARCHANDS	SEM	U10	SERVICES MARCHANDS
11	INSTI.FINANC.	IFI	U11	INSTITUTIONS FINANCIÈRES
12	SER.NON MARC.	SNM	U12	SERVICES NON MARCHANDES
RANGS	ACRONYMES	ABRÉVIATIONS	CODES	JE DE SYNTHÈSE (INSÉÉ) TITRES
1	AGR.SYLV.PEC.	ASP	EA	AGRICULTURE SYVICULTURE PECHE
2	IND.AGRO.ALI.	IAA	EB	INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES
3	IND.B.CONSOM.	IBC	EC	INDUSTRIES DES BIENS DE CONSOMMATION
4	INDUS.AUTOMO.	IAU	ED	
5	IND.B.EQUIPE.			INDUSTRIE AUTOMOBILE
	IND.D.EMOILE.	IBE	EE	INDUSTRIE AUTOMOBILE INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT
6	IND.B.EQUIPE. IND.B.INTERM.	IBI	EE EF	
6 7	•			INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT
- 1	IND.B.INTERM.	IBI	EF	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES
7	IND.B.INTERM. ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE	IBI ENE CON COM	EF EG EH EJ	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE
7 8 9 10	IND.B.INTERM. ÉNERGIE CONSTRUCTION	IBI ENE CON COM TRA	EF EG EH EJ EK	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS
7 8 9 10 11	IND.B.INTERM. ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIV.FINANC.	IBI ENE CON COM TRA AFI	EF EG EH EJ EK EL	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIVITÉS FINANCIÈRES
7 8 9 10	IND.B.INTERM. ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIV.FINANC. ACTIV.IMMOBI.	IBI ENE CON COM TRA AFI AIM	EF EG EH EJ EK	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIVITÉS FINANCIÈRES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES
7 8 9 10 11	IND.B.INTERM. ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIV.FINANC. ACTIV.IMMOBI. SER.AUX.ENTR.	IBI ENE CON COM TRA AFI AIM SEN	EF EG EH EJ EK EL EM	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIVITÉS FINANCIÈRES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES SERVICES AUX ENTREPRISES
7 8 9 10 11 12 13	IND.B.INTERM. ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIV.FINANC. ACTIV.IMMOBI. SER.AUX.ENTR. SER.AUX.PART.	IBI ENE CON COM TRA AFI AIM SEN SPA	EF EG EH EJ EK EL EM EN	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIVITÉS FINANCIÈRES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES SERVICES AUX ENTREPRISES SERVICES AUX PARTICULIERS
7 8 9 10 11 12 13	IND.B.INTERM. ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIV.FINANC. ACTIV.IMMOBI. SER.AUX.ENTR.	IBI ENE CON COM TRA AFI AIM SEN	EF EG EH EJ EK EL EM	INDUSTRIES DES BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIES DES BIENS INTERMÉDIAIRES ÉNERGIE CONSTRUCTION COMMERCE TRANSPORTS ACTIVITÉS FINANCIÈRES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES SERVICES AUX ENTREPRISES